

BIEN COMMUNIQUER



Carnet de Correspondance

Il est le passeport des élèves, le moyen le plus simple pour une bonne communication. *L'élève doit toujours l'avoir avec lui.*

Il vous permet de :

- Connaître le règlement intérieur du collège,
- Prendre rendez-vous avec les professeurs,
- Être informé des événements : dépôt des dossiers de bourse, absences prévues de professeurs, réunions parents-professeurs...
- Connaître l'emploi du temps de votre enfant,
- Être informé des observations et punitions,
- Rédiger les billets d'absence, de retard, de demande de dispense d'EPS, ...

Espace Numérique de Travail



<https://cite-la-fontaine-du-ve.monbureaunumerique.fr>

L'ENT est un espace qui vous permet d'avoir accès aux résultats scolaires de votre enfant à tout moment.

Cité Scolaire La Fontaine du Vé

Avenue de la Fontaine du Vé

51122 SÉZANNE CEDEX

Téléphone : 03 26 80 65 10

Fax : 03 26 80 30 52

Mail : ce.0510053f@ac-reims.fr

Site Internet

<https://college.fontaine-du-ve.com>

ENT

<https://cite-la-fontaine-du-ve.monbureaunumerique.fr/>

Horaires d'ouverture du secrétariat :
du lundi au vendredi de 8h à 17h



VILLE DE SÉZANNE



Marne
LE DÉPARTEMENT



CITÉ SCOLAIRE LA FONTAINE DU VÉ

Collège

L'ENTRÉE AU COLLÈGE



- 6^{ème}
- 6^{ème} SEGPA

L'ENTRÉE AU COLLÈGE



ENTRÉE EN 6^{ème}

Une seule langue proposée en 6^{ème} : Anglais

26 heures d'enseignements hebdomadaires

(dont 6 heures consacrées aux enseignements complémentaires) :

Français :	4 h 30
Mathématiques :	4 h 30
Anglais :	4 h
Histoire-Géographie :	2 h 30
Éducation Morale et Civique :	0 h 30
Sciences Technologiques :	4 h
Arts Plastiques :	1 h
Musique :	1 h
Éducation Physique et Sportive :	4 h

À cet horaire, il faut ajouter :

- 10 heures de Vie de Classe réparties sur l'année

Des actions pédagogiques

Une ouverture culturelle :

Collège au cinéma, parcours culturels et artistiques en partenariat avec le Conseil Général.

Et bien d'autres projets...

Sections Sportives :

Ces sections permettent aux élèves de concilier études et entraînements spécifiques en lien avec des clubs sportifs. Elles sont encadrées par des professeurs d'EPS de l'établissement et ont vocation à amener les élèves à un haut niveau de compétition.

- **Judo** : en association avec le Judo Club du sud-ouest Marnais
- **Natation** : en association avec le Cercle des Nageurs Sézannais



ENTRÉE EN 6^{ème} SEGPA

Enseignement Général et Professionnel Adapté

Objectifs :

- Aider l'élève à retrouver la confiance par une image de soi plus positive.
- Se construire et adopter un ensemble de valeurs citoyennes.
- Donner du sens aux apprentissages.
- Se construire un socle de connaissances et de compétences pour préparer l'entrée en formation professionnelle et à plus long terme, l'insertion professionnelle.

L'effectif de chaque classe est d'environ 16 élèves.

Horaires hebdomadaires en 6^{ème} SEGPA :

Français :	4 h 30
Mathématiques :	4 h
Anglais :	4 h
Histoire-Géographie Éducation Morale et Civique :	3 h
Sciences Technologiques :	4 h
Arts Plastiques :	2 h
Éducation Physique et Sportive :	4 h
Modules d'aide spécifique :	2 h

DE LA 6^{ème} à la 3^{ème} SEGPA

En 6^{ème} et en 5^{ème}, les élèves bénéficient d'un enseignement général comportant l'ensemble des matières prévues pour toutes les classes de ce niveau, au collège.

En 4^{ème}, les élèves découvrent des champs professionnels.

À la SEGPA de Sézanne, il en existe deux :

- Alimentation Hygiène Service.
- Habitat.



En 3^{ème}, le choix des élèves se portera sur l'un de ces deux champs